

Règlement du concours des Maisons Fleuries 2022.

Art 1: Les inscriptions peuvent se faire à partir du 17 mai 2022 à la Maison des Associations de Crisolles. La date limite des inscriptions est fixée au 24 juin 2022 inclus. La participation au concours est gratuite. Les membres du jury, le personnel de la Mairie et les élus seront hors concours.

Art 2: Le concours a pour but de promouvoir le fleurissement afin d'offrir un cadre de vie plus agréable à l'œil.

<u>Art 3:</u> Les fleurs doivent être naturelles et non artificielles. Elles doivent aussi être visibles de la rue, du chemin ou de l'impasse.

Art 4: Les candidats seront jugés selon 3 critères importants:

- L'entretien et la décoration florale.
- La combinaison des couleurs et l'harmonisation.
- La variétés des fleurs utilisées.

<u>Art 5:</u> Le jury, composé des membres du Conseil Municipal des Enfants, passera le 27 juin à partir de 17H dans la commune pour évaluer chaque composition florale et prendre plusieurs photos afin d'établir un classement.

<u>Art 6:</u> Les trois premiers candidats se verront attribuer un prix. Tous les autres participants seront récompensés.

<u>Art 7:</u> Le Conseil Municipal des Enfants se réserve le droit d'annuler le concours ou de modifier les prix si le nombre de candidats n'est pas suffisant.



Bulletin de participation au conc	ours des Maisons fleuries
Nom	
Prénom:	
Adresse	
Tél:	. Mail:
Je déclare avoir pris connaissance du règle ries 2022 et m'engage à le respecter.	ment du concours des maisons fleu-
Fait le:	Signature: